



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 109164

## Texte de la question

M. Patrick Braouezec alerte M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la politique de la Banque européenne d'investissement (BEI) en matière de changement climatique. La Banque européenne d'investissement, qui a affirmé faire de la « lutte contre le changement climatique l'une de ses priorités » dispose d'un volume de prêts très supérieur à celui de la Banque mondiale. Avec 60 milliards d'euros de fonds collectés en 2008, la BEI finance de nombreux projets dans les pays du sud au titre de la politique de coopération de l'Union européenne. Pourtant au lieu de se tourner vers les énergies solaires et éoliennes, elle a investi en 2008 non seulement 450 millions de dollars dans la construction d'une immense usine électrique en Inde - dans l'État du Gujarat, 6 millions de tonnes de CO2 par an, rejoignant ainsi le club des 50 plus gros émetteurs au monde - mais aussi dans des projets pétroliers et gaziers, comme l'oléoduc Tchad-Cameroun ou le gazoduc ouest africain - Nigéria, Bénin, Togo, Ghana - ou l'exploitation pétrolière à Basilicata dans le sud de l'Italie. En conclusion, il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte faire pour rappeler à la BEI ses engagements en matière de protection climatique et de transparence.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Braouezec](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109164

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 2011, page 5277

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)